VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et Fille.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DE VALEUR DU QUATRIEME DISTRICT.

COTTAGE DOUBLE PRESQUE NEUF, 1913 et 1915 rue St. THOMAS, près Ste Marie Retiré de la rue, et loué à $10 par côté.

GRAND COTTAGE DOUBLE, 534 et 536 ST AMDEE, près de la rue ST. THOMAS. Retiré de la banquette. Contenant 5 chambres, cour brique et allée de chaque côté, et loué pour $23 par mois.

COTTAGE DOUBLE, DE CHOIX, 530 et 532 rue PHILIP, près Fulton Retiré de la rue, contenant 5 chambres de chaque côté, et loué $10 chaque côté.

Ces propriétés sont en bonne condition, dans un joli voisinage, entourées de tous les avantages, et ne sont jamais inoccuppées, et comme placement rien de mieux ne pourrait être offert.

Succession de Mme Johannah Smith, veuve de Philip Campbell.

No 60,437—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

Il sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 19 décembre 1899, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, par Jas. A. Brennan & Fille, encanteurs, bureau No 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division B., daté et signé le 15 Novembre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 68, borné par les rues Ste Marie, St André, Chippewa et St Thomas (anciennement Fulton); sur un croquis daté du 28 avril 1871, fait par Wm DeLacy, encanteur, et annexé à un acte de dépôt daté du 10 mai 1871 dans le bureau de John F. Coffee, ancien notaire en cette ville, ledit ilet maintenant numéroté d'après le nouveau plan municipal; ledit lot de terre est désigné par le numéro quatre sur ledit croquis, et il mesure trente pieds de face à la rue St. Thomas (anciennement Fulton) sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes égales et parallèles et trente pieds dans le fond, mesure américaine

2. Un certain lot ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Adèle, Rousseau, St. André et St Thomas (anciennement Fulton), et mesurant trente pieds quatre pouces et une ligne de face à la rue Adèle, trente-huit pieds dix pouces et cinq lignes et demie de face à la rue St-André par cent quinze pieds six pouces et une ligne de profondeur sur une ligne de côté près ou vers la rue Rousseau et cent treize pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé près ou vers la rue St Thomas, mesurant toutes plus ou moins.

3. Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, St Thomas (anciennement Fulton), Berparu et Rousseau, et désigné comme lot numéro un sur un croquis annexé à un acte passé pardevant Pierre C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, le 19 mars 1862, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Philip par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans. 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; taxes de 1899 et les timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

Actes de vente pardevant Jas. J. Woulfe, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs; dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

JOHN P. SULLIVAN, avocat.
18 nov—18 19 26—déc 3 10 17 18 19

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

SUPERBE ILET

Les Terres les Plus Hautes,

Planté de chênes majestueux et d'autres arbres ombrageux et de buissons d'arbustes.

Avec améliorations là-dessus,

Dans le Sixième District.

Les rues Broadway, Pine, Félicia et Carrollton.

A un ilet de l'Avenue St-Charles

Et en face des résidences de M. W. E. LAWRENCE —et— M. H. R. GOGREVE.

MME ESTELLE MURPHY ET ALS. VS. HENRY J. FRANCKE ET ALS.

No 59,446—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI le 14 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 16 juin 1899 et signé le 22 juin 1899 par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir:

Le superbe ilet, situé dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Broadway, Pine, Carrollton et Félicia, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus, tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant, étant l'ilet No 63 de Greenville, désigné comme vingt lots, numérotés 1 à 20 inclusivement, sur un plan dressé par B. Raisson, voyer de la paroisse Jefferson, daté le 15 avril 1836, et déposé en l'étude de Wm Y. Lewis, ancien notaire en cette ville. Ledit ilet mesurant environ 300 pieds sur chacune des rues Broadway et Pine sur 240 pieds sur chacune des rues Carrollton et Félicia.

Les améliorations consistent en une grande résidence à deux étages, contenant vestibule, dix chambres, avec dépendances. Les terres sont tracées avec les passages les plus substantiels et sont couvertes de la plus belle collection de chênes, magnolias et racaniers dans la ville. La façade sur la rue Broadway est embellie d'une belle terrière en fer. L'ilet se trouve dans la partie la plus élevée de la ville, et consiste de vingt grands lots de terre élevés et bien secs. Il n'y a pas actuellement sur le marché aucun morceau de propriété qui puisse être comparé à celui-ci. Dans un des meilleurs quartiers, avec les plus beaux alentours, soit comme résidence permanente ou comme spéculation avantageuse, cette propriété se recommande spécialement à quiconque possède la clairvoyance.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance du prix, s'il y en a, en un crédit d'un an, ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, représenté par des billets de l'acquéreur divisés en deux montants pour correspondre avec les intérêts respectifs des vendeurs, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et garanti par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les usuelles et autres clauses de sécurité tels que le pacte de non aliénance, 5 pour cent honoraire d'avocate, assurance, etc. L'acquéreur devant payer les timbres du revenu et comme les taxes pour l'année courante (1899) en plus et au dessus le prix de vente, et devant déposer 10 pour cent comptant avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant John G. Eustis, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 nov—12 13 19 26—déc 3 10 et 14

Succession de Mme Pauline Stéphanie de Livaudais, veuve de Daniel Hippolyte du Suau de la Croix.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 55 680—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Arthur Denis, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O GUERIN.
22nov—22 23—déc 1

VENTES A L'ENCAN.

Jno H. O'Connor & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété-Cottage dans le Quatrième District.

No 1823 rue Chippewa entre les rues Félicité Road et Ste-Marie

Et un Jardin Potager ou Ferme de Volaille,

Sur le Chemin de Gentilly, à peu près à un mille et demi de Lee Station, près du Chemin de Fer du L. & N.

A L'ENCAN.

SUCCESSION DE CORNELIUS REGAN.

No 60,473—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CIE—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune. — JEUDI, le 21 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé en l'affaire ci-dessus intitulée, le 17 novembre 1899, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le cottage No 1823 rue Chippewa entre les rues Félicité Road et Ste Marie (ilet Annonciation). Le lot mesure 30 pieds 2 pouces 2 lignes de face sur la rue Chippewa, sur 127 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur. Le cottage est retiré de la rue, et a corridor, galeries de devant et de côté, et a peu près 8 chambres, etc. Loué à $12.00 par mois.

2° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans cette paroisse dans le fond du Troisième district à peu près à 8 milles, Est du chemin de fer Ponchartrain et à peu près à 1 mille et demi de Lee Station mesurant 6 2|3 arpent de façade sur le Bayou Sauvage on Chemin Gentilly sur 10 arpents de profondeur sur un côté et 11 1|2 arpents sur l'autre côté, le tout plus ou moins, étant compo é d'une partie du lot 174 et de la partie des lots Nos 176, 178, 180, 182 184 et 186, borné sur un côté par la propriété d'Esnard et sur l'autre par la propriété de Randall Moore. La propriété est entourée d'une barrière, les améliorations comprennent quelques 4 bâtisses et une grange. Loué à $75 par an.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant et la balance en un an avec intérêt de 8 pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes pour cette année, 1899, et devant faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente incluant les timbres du revenu de la guerre des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Andrew Hero, Jr., notaire.

19 nov—19 26—déc 3 10 17 21

M. C. Smith.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

CINQ JOLIS LOTS DANS LE Troisième District.

En l'affaire de la Succession de James Larose.

No 59,916.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. Division C.

PAR M. C. SMITH. Encanteur — Bureau No 334 rue Caronde et — le JEUDI, 7 décembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre rendu et signé le 3 novembre 1899 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, en l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir:

Cinq certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 643, borné par l'avenue St. Roch, les rues Espagne, Claiborne et Robertson, lesdits lots étant désignés par les Nos 8, 9, 10, 15 et 16; lesdits lots 8, 9 et 10 mesurant chacun 32 pieds de face à l'avenue St. Roch sur 105 pieds de profondeur: lot No 10 forme le coin de l'avenue St Roch et de la rue Claiborne, et lots Nos 15 et 16 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente et payer les actes incluant les timbres du revenu de l'intérieur, pardevant Fergus Kernan, notaire.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession d'Emma W. Usman—No 60,291—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR M. C. SMITH, Encanteur — Bureau, 334 rue Carondelet. JEUDI le 7 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 2 novembre 1899 par l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchères publique la suivante décrite propriété à savoir:

Un certain ilet de terre, situé dans le Septième District de cette ville, connu comme ilet No 363, et borné par les rues Holly Grove, Apple, Nelson, et général Ogden, ayant une façade de 300 pieds sur chacune desdites rues.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, devant faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente et de payer pour l'acte, incluant les timbres du revenu de l'intérieur, pardevant Fergus Kernan, notaire.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

Geo. G. Friedrichs & Cie.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

L'ancien Etablissement d'Epicerie "De George,"

Nos. 1501 et 1503 Esplanade, encoignure de la rue Robertson.

In re Antoine De George, en banqueroute, No 107, Cour de District des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur —Bureau 832 rue Commune — MARDI, le 19 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de Hewes T. Gurley, référé en banqueroute, daté le 10 novembre 1899, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée.

L'ancien établissement et magasin substantiel en briques, avec résidence en bois à deux étages et écurie dans le fond. Nos 1501 et 1503, avenue de l'Esplanade, encoignure de la rue Nord Robertson, contenant très grande épicerie, entrepôt, etc. La résidence en bois a des galeries sur la façade et sur le côté et 4 chambres; écurie dans la cour, hangar, etc.; le tout plus complètement décrit, comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le faubourg Trémé, Troisième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No— borné par les rues Esplanade, Robertson, Kerlerec et Nord Claiborne, et désigné par le No 8 sur un plan fait par Louis Brugier, voyer général, le 28 septembre 1836, annexé à un acte de vente passé pardevant C. Pollock, ancien notaire en cette ville, par Alexander Milne, Sr. à Anthony Resch. Ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Esplanade et Robertson, et ayant, en mesure française, trente (30) pieds de face à l'avenue Esplanade, et s'étendant en profondeur entre lignes égales et parallèles cent vingt (120) pieds de face à la rue Robertson.

Dans un voisinage très peuplé et choisi, à proximité de toutes les lignes de char et est une des plus anciennes épiceries établies en cette ville. Bonne pour n'importe quel genre de commerce. Une occasion de première classe pour un homme entreprenant

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la police d'assurance transférée, et les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour tirer la vente.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, N[illegible] aux frais de l'acquéreur.

18 nov—18 26—déc 3 10 17 jusq date

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 12 DECEMBRE,

Propriété du Troisième District.

Cottages Double et Simple,

Nos 3045 et 3047 avenue St-Claude et No 1111 rue Félicianа,

Et deux emplacements de choix pour bâtir.

PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 12 décembre 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance à un jugement rendu, daté et signé le huit novembre 1899 par l'Honorable George H Théard, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en l'affaire intitulée Succession de Charles F. C. Rickert, No 59,725 du dossier de la susdite cour à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 4 dans l'ilet No 28 compris entre les rues Claiborne (anciennement St Avid) Robertson (anciennement St Jean Baptiste), Feliciana et Clouet sur un plan fait par J. A. Puego, daté le 25 janvier 1841, et déposé en l'étude de Joseph Cuvelier anciennement un notaire de cette ville, ledit lot mesurant trente et un pieds de face à la rue Feliciana sur cent deux pieds dix pouces et six lignes de profondeur,

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 401 borné par les rues St Claude (anciennement Bons Enfants), Marais, (anciennement Moralès), Féliciana et Clouet, désigné par la lettre A sur un devis et certificat d'arpentage fait par George de Armas, député voyer de ville, le 6ème jour de juillet 1899 et d'après lequel devis, ledit lot forme le coin des rues St Claude et Féliciana et mesure (44) quarante quatre pieds un pouce et quatre lignes de face sur l'avenue St Claude, sur une profondeur et face sur la rue Féliciana de (54) cinquante huit pieds, six pouces entre lignes égales et parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet qu'en dessus, contigu à la propriété ci-dessus décrite en second lieu et est désigné comme lot B, sur le susdit devis de de Armas, d'après lequel susdit devis, le dit lot B commence à une distance de (44) Quarante quatre pieds un pouce et quatre lignes du coin de la rue Féliciana et mesure (44) Quarante quatre pieds un pouce et Quatre lignes de face à l'avenue St. Claude sur (58) Cinquante huit pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, contenant de chaque côté quatre chambre, allée de côté, cuve, trottoir briqueté, etc., et connu comme les Nos 3045-47 rue S. Claude.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet qu'au dessus, et dans le fond de la propriété décrite en second et troisième lieu, et désigné par la lettre C dans ledit devis de De Armas, d'après lequel devis ledit lot C commence, à une distance de (68) cinquante-huit pieds six pouces du coin de l'avenue St Claude, et mesure (29) vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue Feliciana sur (88) quatre-vingt huit pieds trois pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations qui s'y trouvent comprennent un cottage simple retiré de la rue, ayant galerie de devant, trois chambres, hangar, cuve, etc., et connu comme le No 1111 rue Feliciana.

Termes et Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes sur ladite propriété pour l'année 1899. Les Timbres du Revenu des Etats-Unis et aussi le coût de l'acte ou actes de vente devant être passé pardevant Bussière Rouen, notaire. Un dépôt de dix pour cent du prix adjugé devant être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

11nov—11 13 19 26—déc 3 10 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 5 décembre.

Propriété du Troisième District,

DANS L'ILET BORNÉ PAR LA RUE LIBERAL, L'AVENUE DE LONDRES, ET LES RUES GENIUS ET NOUVELLE-ORLEANS.

PAR LOUIS A. RICHARDS. Encanteur, Bureau, No 629 rue Commune. MARDI, le 5 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 27 octobre 1899, lsu et signé par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire; intitulée succession de Marie Pierre et Alexandre Antoine, consolidés, Nos 58,128 et 59,705 du docket de la susdite Cour, à l'encchère publique, il sera vendu la suivante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet vieux No 39, sur un nouveau plan de la ville, borné par l'avenue de Londres, les rues Libéral, Genius et Nouvelle-Orléans; lesdits lots sont désignés par les Nos 5 et 6 d'après un plan fait par T. A. Puego, daté le 2 mai 1843 déposé en l'étude de J. Cuvillier, anciennement notaire. Lot No 5 mesurant 35 pieds de face à la rue Liberal sur cent cinq ante six pieds six pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne des lots 1, 2, 3 et 4.

Lot No 6 mesurant trente pieds de face à la rue Liberal sur cent soixante sept pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne du lot No 5 C. O. B. 96, fo. 200 (Les mesures des lots sont irrégulières en profondeur et fond).

Les améliorations du lot No 5 comprennent une maison simple avec deux chambres, cabinet, galerie, citerne, etc., et connue comme No 1814, rue Libéral.

Les améliorations du lot No 6 comprennent une maison simple avec deux chambres, cabinet, cuisine galerie de côté, etc. Il y a aussi dans le fond du lot une autre maison avec trois chambres, cuisine, galerie, citerne, puits, etc.

Conditions—Comptant. Actes de vente devant être passées pardevant Fred. Deibel, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs et devant assumer le coût des timbres du Revenu de l'intérieur des Etats-Unis, dix pour cent de dépôt du prix de l'adjudication devant être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

4 nov—4 5 12 19 26—déc 3 4 5

Harry H. Hodgson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

BELLE RESIDENCE COTTAGE

422 Rue State.

Succession de Patrick Joseph Finan.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune — MARDI 12 décembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon John St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, daté le 2 novembre 1899, dossier No 60,386, au compte de la succession de Patrick Joseph Finan, il sera vendu à l'enchère publique:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par State, Laurel, Annonciation et la ligne de Burthoville, mesurant 30 pieds, de face sur la rue State, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence cottage, contenant à peu près six chambres et connu comme le No 422 de la rue State.

2° Le quart non divisé du lot No 3 dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Fenchor et Antonine et mesurant 30 pieds 9 pouces de face sur la rue Laurel sur 107 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, plus ou moins.

Les améliorations consistent en un cottage en bois connu comme le No 3615 rue Laurel.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans avec 8 0|0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera en plus les taxes pour 1899, et faisant un dépôt comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Felix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, ainsi que les timbres du revenu de l'intérieur,

10 nov—10 12 19 26—déc 5 10 11 12

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante Résidence Double Elevée,

PRESQUE NEUVE.

Nos 2216 et 2218, rue St-Pierre.

Succession de Mme Marguerite Elizabeth O'Connor, femme de Emile George Summers —Mme Marguerite Elizabeth Summers, femme de Théodore Patton vs Emile George Summers et al.

No 60,241—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, le 3 janvier 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, près la rue Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu en Cour ouverte le 21 novembre 1899 et signé en Cour ouverte le 27 novembre 1899, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet, ancien No 281, lequel est borné par le canal Carondelet, les rues Miro, St Pierre et Galvez désigné par le No original 14, ainsi désigné par la lettre B sur un devis de E. Surgi, ingénieur civil, daté le 23 juillet 1890, ledit lot de terre mesurant d'après ledit devis, lequel est annexé à l'acte d'achat de Emile G. Summers, mesure américaine, 30 pieds de face à la rue St Pierre, sur une profondeur de 160 pieds sur la ligne de côté la plus près de la rue Miro et 160 pieds, plus ou moins, de profondeur sur l'autre ligne de côté le divisant dit lot No 15 (ou le lot A sur ledit devis), et 30 pieds de largeur dans le fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en une élégante résidence double élevée à un étage, ayant de chaque côté quatre chambres, citerne, latrine, etc, connue par les Nos municipaux 2216 et 2218 rue St Pierre.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance de l'enchère, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, payable en billets de l'acquéreur, datés le jour de l'adjudication portant huit pour cent d'intérêt par an de leur date et garantis ensemble avec cinq pour cent honoraires d'avocat, en cas de non paiement des billets à leur maturité, par le lien du vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec les clauses usuelles d'assurance et autres clauses de sécurité, incluant un dépôt de dix pour cent de l'enchère entre les mains de l'encanteur, les taxes de ville et d'Etat de 1899 devant être payées par l'acquéreur, de même que le coût de l'acte de vente et les timbres du Revenu Intérieur; ledit acte de vente devant être passé pardevant Francis D. Charbonnet, notaire.

Sambola et Ducros, avocats
2nov—29—déc 6 13 20 27 31—janv 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de Grande Valeur

Dans le Second District,

No 1723 rue St-Louis entre Claiborne et Derbigny.

Elégant Cottage élevé de terre. Loué $14 par mois.

La rue St-Louis est pavée en Asphalte.

No 510 rue Claiborne entre Toulouse et St-Louis,

Belle Maison à deux étages. Louée $18 par mois.

L'avenue Claiborne est pavée en Briques Vitrifiées.

SUCCESSION DE MADAME JEANNE HARFFELE.

No. 60,523—Court Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue de la Commune.

MERCREDI 20 DECEMBRE 1899

à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 Rue Commune près de la rue Carondelet,

En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 17 novembre 1899 les propriétés ci-après décrites, pour le compte de la susdite succession, à savoir:—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville Faubourg Trémé, désigné par le numéro 26 de l'ilet No 45, compris entre les rues Derbigny, St Louis, Claiborne et Carondelet Walk ledit lot de terre ayant 25 pieds de face à la rue St Louis sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un élégant cottage élevé de terre, retiré de la rue, ayant 4 chambres, galerie de face et de côté, parterre, deux citernes, petite bâtisse sur la rue, occupée par un cordonnier, ayant 3 chambres, cour carrelée, etc.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Claiborne, Robertson et St. Louis, mesurant 40 pieds 8 pouces de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 51 pieds 4 pouces 4 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une belle maison à deux étages, ayant un rez-de-chaussée salon double avec porte à coulisses cuisine, Stair Landing, 3 chambres au premier, étage, hangar couvert en ardoises balcon sur la rue, citerne, etc, etc.

Termes et conditions—1|2 ou plus, comptant, la balance à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs portant hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur, avec 8,0|0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente. Les acquéreurs devront assumer toutes les taxes dues et payables en l'année 1899, en sus du montant de l'adjudication et de déposer avec l'encanteur un dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat notaire public aux frais des acquéreurs incluant les United States Internal Revenue Stamps.

G. V. Soniat avocat
19 nov—19 26—déc 3 10 17 20

Paul & Gurley.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli Cottage à Alger

Avec grande cour et porte cochere.

Succession de Thomas Gray.

No 60,089 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 13 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C, daté du 6 novembre 1899, en l'affaire et au compte de la succession de Thomas Gray, il sera vendu à l'enchère publique:—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District Municipal de la Nouvelle Orléans [appelé Algier], désigné comme lot No 16 dans l'ilet 145, borné par les rues Elmira, Homer, Jackson et Pacific et mesurant 32 pieds de façade à la rue Elmira sur 123 pids de profondeur.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple contenant 3 chambres et cuisine, hangar, cuve, etc., et connu comme le No 618 rue Elmira.

Conditions—Comptant. Acte de vente incluant les timbres du Revenu des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew Wilson, notaire.

Un dépôt de 10 0|0 requis au moment de l'adjudication.

12 nov—12 19 26—déc 3 10 à date

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Placement Attrayant.

Propriété de Choix pour Résidence.

L'élégante résidence en bois à deux étages, No 1708 rue du Canal, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Endroit central, entourage attrayant et à proximité de tous les avantages.

Succession de Mme Annie McNulty, veuve de Léon Lamothe.

No 60,559—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR PAUL & GURLEY. Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune Le MERCREDI, 13 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 10 novembre 1899, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme Annie McNulty, veuve de Léon Lamothe, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Canal Derbigny, Gasquet et Claiborne, lequel dit lot est désigné par le No 11 de l'ilet No 20, sur un plan de Joseph Pilié, voyer, daté le 1er mai, 1840, déposé pour référence en l'étude de David L. McCay, ancien notaire en cette ville et désigné aussi par le même numéro sur un plan ou devis d'arpentage, par Louis H. Pilié, assistant voyer de ville, sous la date du 6 avril 1881, annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, notaire en cette ville, le 28 février 1887. Ledit lot mesurant, en mesure américaine, de près ledit plan mentionné, 26 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Canal sur 106 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une élégante et commode résidence en bois à deux étages, connue par le numéro municipal 1708 rue du Canal) subdivisée en un vestibule, salons double (à arches), vaste salle à manger, office, chambre à laver et cuisine etc., au rez-de-chaussée; cinq chambres à coucher confortable et bien ventilée, chambre à bain, latrines patentées etc, au premier étage, grande galerie sur la façade et sur le côté cour avec pavage schillinger; allée sur le côté. L'extrême fond est amélioré par une substantielle bâtisse à deux étages en bois confortablement subdivisée.

Cette propriété est élégamment tapissée à l'intérieur, ayant les commodités modernes, et est désirable soit pour l'occuper ou comme placement. Cette propriété est invariablement louée, sans bail, pour $540 par an. Près du centre commercial, à 10 minutes de morche à la statue de Clay et est incontestablement un splendide placement avec un avenir sûr et une augmentation certaine.

Conditions — Comptant l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1899, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des E.-U., aux frais de l'acquéreur, pardevant Theodore Cotonio, notaire Un dépôt de 10 0|0 requis au moment de l'adjudication.

12 nov—12 19 23—déc 3 10 à date

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de George Ellis.

No 60,329— Cour Civile de District —Division C.

Le contenu entier du dépôt de journaux bien connu de feu George Ellis. Livres par des auteurs classiques et populaires, papeterie, livres blancs, enveloppes cartes de Noël, jetons, étagères, pupitres, un coffre-fort en fer, installations de gaz etc. Le tout d'après inventaire. Devant être vendu à l'encan, commençant LUNDI, 4 décembre 1899, à 11 A. M., (à laquelle date la vente a été renvoyée à cause de l'impossibilité d'arranger le stock pour une vente plus tôt) sur les lieux, 117 rue Decatur.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la division C, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, lediton dre daté et signé le 16 novembre 1899, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à l'heure et à la place nommées le stock de marchandises ci-décrites et en lots d'après le désir des acquéreurs.

Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO, Encanteur,
827 rue Gravier.

19nov—19 20 26 27 28 29 30—déc 1 à date

Jas. A. Brennan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE

De valeur non améliorée

—DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts.

SUCCESSION DE MLLE ERMANCE DE ST-ROMES.

COUR CIVILE DE D'ISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. Division E—No 60,271—Il sera vendu à l'enchère publique le MARDI, 5 décembre 1899 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune:

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur — Bureau 630 rue Gravier—En vertu de et conformément à un ordre